

Fiche d'inscription à AsARS Année 2016-2017

Photo d'identité
(Obligatoire)

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Classe : _____ Etablissement : _____
Numéro de téléphone : _____
Adresse mail : _____
Adresse des parents : _____
Numéro de téléphone des parents : _____
Adresse mail des parents : _____

C'est ma première année à AsARS : ☐ Oui ☐ Non

J'ai des frères et sœurs présents aux séances ☐ Oui ☐ Non

Si oui, noms et âges de mes frères et sœurs :

Les séance(s) auxquelles je pense participer : ☐ Lundi ☐ Jeudi

Les matière(s) pour lesquelles j'estime avoir le plus besoin d'aide :

Au courant de l'année, je suis intéressé par la participation à des activités autres que le soutien scolaire avec les membres d'AsARS : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, de quel(s) type(s) (sport, jeu, cinéma, etc...) ?

J'accepte que les photos prises dans le cadre d'AsARS et sur lesquelles j'apparais soient visibles sur le site internet d'AsARS en partie privée, protégées par un mot de passe : ☐ Oui ☐ Non

J'accepte qu'Asars me prenne en photo : ☐ Oui ☐ Non

J'ai payé ma cotisation annuelle (dans un enveloppe, merci !) : ☐ Par chèque ☐ En espèces

J'ai lu et j'accepte le contrat d'engagement de l'association AsARS ☐

Mes parents ont lu et acceptent le contrat d'engagement de l'association AsARS ☐

Contrat d'engagement

Association AsARS

Année scolaire 2016-2017

Rappel du fonctionnement de l'association :

- AsARS est une association de soutien scolaire pour les collégiens et lycéens qui en ont envie.
- Les animateurs sont bénévoles, ils encadrent de travail des jeunes, les aident, leur apportent des méthodes de réflexion mais ne font en aucun cas le travail à leur place.
- La présence de chaque jeune inscrit sera notée au début de chaque séance. L'association décline toute responsabilité en cas d'accident en dehors des locaux de la maison des habitants ou de la MJC.
- La cotisation annuelle est de 15 euros pour l'inscription d'un jeune, de 25 euros pour l'inscription de deux jeunes d'une même famille et de 30 euros pour l'inscription de trois jeunes d'une même famille. Elle est utilisée pour financer l'achat de fournitures scolaires ainsi que les différentes sorties organisées par l'association au cours de l'année.

Règles de vie que les jeunes et les animateurs s'engagent à respecter :

- Je viens aux séances de soutien d'AsARS pour travailler dans le calme, sans gêner les autres collégiens, lycéens et animateurs.
- Je m'engage à venir régulièrement aux séances pour lesquelles je suis inscrit : Lundi ou jeudi.
- J'arrive à l'heure : entre 18h00 et 18h30. Dans le cas contraire, les membres permanents de l'association pourront me refuser l'accès à la séance.
- Je respecte physiquement et verbalement tous les membres d'AsARS : Jeunes, animateurs et membres du personnel du centre social.
- Je prends soin du matériel prêté par l'association et le centre social (salle de travail, tables, chaises, dictionnaires, etc.)
- J'arrive à la séance avec le matériel dont je vais avoir besoin. Même si deux jeunes viennent de la même classe ou d'un même niveau, chacun apporte son livre et son cahier. Un élève sans aucun matériel se verra systématiquement refusé d'accès à la séance.
- Les téléphones portables et baladeurs sont interdits pendant les séances.
- A la fin de chaque séance, je participe au rangement du matériel.
- Le non-respect des règles de vie pourra entraîner un avertissement à mes parents, une exclusion temporaire ou définitive de l'association.

Signatures:

Le jeune	Les parents (ou le responsable légal)	Le président de l'association, pour les animateurs
----------	--	---